**Enseignement traditionnel au Maroc**

L’histoire du Maroc montre que l'enseignement a toujours été, dans ce pays, une préoccupation prioritaire, une source de réflexion sans cesse renouvelée, un choix de société constamment affirmé.
Lorsqu'en 1912, les Français instaurent le Protectorat et mettent en avant leur souci d'assistance et de formation d'un peuple, ils ne s'imaginent peut-être pas pénétrer dans un pays au passé éducatif si ancien et si riche.
Si les noms des universités de Bologne, Oxford, Cambridge, la Sorbonne, évoquent les institutions universitaires les plus anciennes et les plus prestigieuses du monde, les Français, découvrant le Maroc, lui reconnaîtront pourtant la paternité du joyau le plus ancien du patrimoine universitaire mondial : la Qaraouiyine de Fès, créée au IXe siècle et devançant ainsi de trois bons siècles sa cadette italienne de Bologne.
Ce que les Français découvrent aussi, c'est que, à l'instar de toutes les sociétés musulmanes, le Maroc dispose déjà d'un réseau d'enseignement primaire et secondaire.
En effet, à la veille du protectorat, 150.000 élèves fréquentent les écoles coraniques et 2.500 les médersas.
L’école coranique, petite école primaire appelée msid, assurait aux jeunes enfants, dès l'âge de cinq ans et quelle que soit leur origine sociale, une formation fondée sur la mémorisation des sourates du Coran.
En principe ouvertes à tous, ces écoles étaient cependant largement mieux organisées dans les villes que dans les campagnes.
A l'âge de douze ou treize ans, les élèves les plus doués et les plus méritants pouvaient accéder au second stade de l'apprentissage dans une mosquée ou dans une zaouia, où ils mémorisaient, utilisant toujours la méthode du "par coeur", les principes fondamentaux de la grammaire et du droit islamique.
Puis, si leur fortune le leur permettait, ils entraient dans une médersa prestigieuse, ou à la Qaraouiyine elle-même, comme leurs illustres ainés, savants et intellectuels du monde musulman, lesquels ont tous effectué des stages, plus ou moins prolongés, à Fès, la capitale du savoir: du géographe Ai-Idrissi au médecin et philosophe Ibn Tofail, en passant par le voyageur Ibn Battuta et surtout le mîcitre à penser du MVe siècle, Ibn Khaldoun.
Il est intéressant de noter l'effervescence et l'engouement suscités par les études dans une médersa, et justifiés sans doute par les conditions exceptionnelles qu'offrait cette dernière, aux chanceux qui la fréquentaient.
Réjouissances intellectuelles, certes, auprès des plus grands maîtres (mudarris), mais également hébergement, aide financière (bourses, prise en charge des élèves venant de l'extérieur par une riche famille de la ville) et divertissements mémorables : tous les ans, en effet, était célébrée la fête du "Sultan des tolbas" laquelle consistait à élire un étudiant qui, fictivement, recevait tous les pouvoirs du sultan (avec son accord!!!), formait un makbzen et une administration de parodie, dont les membres étaient chargés de collecter les fonds nécessaires à l'organisation d'un grand pique-nique, au cours duquel les étudiants parodiaient leurs professeurs et des personnages de l'administration dans des sketches où ils jouissaient d'une liberté totale.
Liberté totale, mais de courte durée: le reste du temps, la médersa restait, et c'était là sa fonction première, un 1ieu d'étude et de recueillement. Et la colère du Sultan pouvait être terrible si des manquements à ces règles étaient observés: ainsi, la médersa Al Labbadine fut-elle démolie parce que des étudiants y avaient invité des jeunes filles.
jusqu'au XXe siècle, l'enseignement au Maroc reste donc une affaire presque exclusivement masculine.
Mais, déjà, bien avant l'instauration du Protectorat français, le système éducatif marocain ne se limite pas aux seules institutions du royaume chérifien, mais coexiste avec des institutions d'origines très diverses.
Ainsi, le premier établissement juif de l'Alliance Israélite Universelle a ouvert en 1862 à Tétouan, bientôt suivi d'autres dans les principales villes marocaines. Les Français n'avaient pas non plus attendu le Traité de Fès pour lancer le principe des écoles franco-arabes dans les villes et le plus souvent dans les consulats.